

Direction générale des affaires
économiques et financières

Bruxelles, le 28 juin 1972

GROUPE D'ÉTUDE DES PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES À MOYEN TERME

L'INTERDEPENDANCE INTERNATIONALE DES PRIX

SON INCIDENCE EN FRANCE ET EN ITALIE

Récapitulation des résultats

G. Fels, K.-W. Schatz et F. Wolter

1

L'INTERDEPENDANCE INTERNATIONALE DES PRIX

I. RECAPITULATION DES RESULTATS

- 1) La présente étude traite d'interdépendance entre les prix français et italiens et les prix internationaux et vise à expliquer les différences éventuellement constatées dans l'évolution des prix entre ces deux pays et les pays avec lesquels ils entretiennent des relations commerciales. Avant de rendre compte des résultats empiriques obtenus, on examinera globalement les hypothèses qui sont à la base de l'étude et les principales conclusions, non seulement en comparant les résultats concernant la France et ceux concernant l'Italie, mais également en les mettant en parallèle avec les résultats obtenus pour la République fédérale et exposés par un des auteurs du présent rapport dans une étude antérieure fondée sur les mêmes hypothèses. (1)
- 2) La principale hypothèse sur laquelle se fonde l'étude est celle de l'interdépendance internationale des prix. D'une façon très générale, cette hypothèse postule que dans les pays dont les économies sont étroitement imbriquées les taux d'inflation doivent être approximativement les mêmes si les cours des changes restent fixes. Si cette règle s'applique effectivement, aucun de ces pays ne peut à la longue se distinguer par une stabilité des prix plus grande ou moindre que celle des autres pays. Si l'on compare l'évolution des prix dans différents pays, certaines constatations semblent infirmer cette hypothèse. En effet, on constate très fréquemment

(1) Gerhard Fels, Der internationale Preiszusammenhang. Eine Studie über den Inflationsimport in der Bundesrepublik (L'interdépendance internationale des prix. Etude sur l'inflation importée dans la République fédérale), Köln-Berlin-Bonn-München, 1969.

des différences d'un pays à l'autre dans les taux de variation du niveau des prix. Néanmoins, il apparaît également que les pays à taux d'inflation élevé ont dû se soumettre par la suite à des processus déflationnistes, tandis que les pays à taux d'inflation peu élevé ont été exposés au bout de quelque temps à des processus d'adaptation de caractère inflationniste, tout au moins lorsqu'ils n'ont pas voulu se résoudre à une adaptation des cours des changes. Etant donné le tableau quelque peu contradictoire que nous offre le monde réel et l'importance que revêt l'hypothèse pour le maintien de la stabilité, il importe de dégager les interdépendances possibles qui ont existé entre l'évolution des prix des pays étudiés d'une part et l'évolution des prix dans d'importants pays partenaires d'autre part.

- 3) Il est nécessaire de subordonner la vérification de l'hypothèse aux trois conditions principales dont dépend sa validité . il faut en effet
- qu'il existe une concurrence par les prix sur les marchés où les producteurs nationaux sont en concurrence avec des producteurs étrangers;
 - qu'il n'y ait pas de trop grande disparité dans l'évolution conjoncturelle entre le pays considéré et l'étranger;

- que, dans un pays, le secteur concurrencé par l'extérieur et le secteur non concurrencé soient en concurrence pour l'utilisation des facteurs de production de telle sorte qu'il existe une interdépendance des prix également sur le plan interne.

Une fois ces trois conditions remplies, il ne peut plus y avoir de divergences dans l'évolution des prix entre un pays et ses partenaires étrangers que dans certains cas bien déterminés; par exemple, si ce pays réalise des gains de productivité plus importants que ses partenaires ou s'il pratique dans le domaine des exportations une stratégie de conquête des marchés. Dans le premier cas, les prix des biens d'origine nationale dont la production nécessite l'intervention d'une main-d'oeuvre nombreuse comme par exemple les services, augmentent plus fortement à l'intérieur du pays qu'à l'étranger. Il en résulte une évolution divergente du niveau des prix qui est pourtant tout à fait compatible avec la thèse de l'interdépendance internationale des prix. Dans le second cas, intéressant dans les phases d'intégration des échanges, les prix du commerce extérieur dans le pays considéré restent inférieurs aux prix du commerce extérieur dans les pays partenaires. Pour ces phases l'hypothèse doit, le cas échéant, être modifiée.

4 En partant des trois conditions énoncées ci-dessus, nous étudierons successivement les trois aspects suivants

- le degré d'interdépendance sur les marchés d'exportation considérés et sur les marchés nationaux qui sont soumis à la concurrence des produits importés;

- les interactions entre l'évolution des prix, l'évolution conjoncturelle et l'évolution de la balance des paiements à l'intérieur du pays et à l'étranger;
- les relations entre l'évolution des prix du commerce extérieur et l'évolution des prix sur le marché intérieur.

Le cas de la stratégie de conquête des marchés sera traité en même temps que le premier point et le cas de divergences dans les gains de productivité en même temps que le troisième.

L'interdépendance des prix sur les marchés internationaux

- 5) Le premier aspect concerne le secteur des biens qui font l'objet d'un commerce international. La théorie classique du commerce international admettait qu'il existe pour ce secteur une interdépendance directe des prix, puisque les biens se concurrencent directement entre eux. Cette théorie vaut surtout pour des produits de base homogènes et transportables, produits qui dans le passé revêtaient une grande importance dans le commerce international. Les échanges de ces biens étaient souvent organisés par des bourses de marchandises et les prix des biens ne pouvaient diverger d'une place à l'autre que tout au plus du montant des frais de transport et de commercialisation ainsi que des droits de douane. De même que dans le système de l'étalon-or il y avait un point d'entrée et un point de sortie de l'or qui délimitaient la marge de fluctuation du prix de l'or et par conséquent le cours du change, on peut parler d'un point d'entrée et d'un point de sortie des marchandises,

autrement dit d'un point d'importation et d'un point d'exportation des marchandises qui, lorsque les cours du change sont fixes, limitent les écarts entre les prix intérieurs et les prix étrangers. Si les prix des biens étrangers augmentent - aussi longtemps que les cours du change demeurent fixes - les points d'entrée et les points de sortie des marchandises se déplacent simultanément. On enregistre une tendance à l'accroissement des exportations ou à la réduction des importations. Etant donné que, lorsqu'il s'agit de biens homogènes et lorsque le commerce est libre, les prix nationaux s'adaptent très rapidement aux prix étrangers, les hausses de prix se transmettent ainsi directement d'un pays à l'autre.

- 6) Toutefois, une telle interdépendance directe des prix n'existe que pour les biens homogènes - tels que le coton ou le blé. Or ces derniers temps les biens homogènes ont beaucoup perdu de leur importance dans les échanges internationaux. A l'heure actuelle, la majeure partie des échanges, notamment entre les pays industrialisés, portent sur des produits industriels hétérogènes, pour lesquels le prix n'est qu'un paramètre concurrentiel parmi d'autres. Il s'agissait donc surtout dans le présent exposé, d'étudier le degré d'interdépendance des prix des produits industriels. Les données statistiques auxquelles on peut recourir à cet effet ne sont toutefois pas très abondantes. Elles ne permettent pas de comparer les prix des produits industriels en termes absolus d'un pays à l'autre, dans un nombre suffisant de cas. De plus, l'évolution des prix de certains produits industriels n'est relevée sous une forme permettant les comparaisons internationales que dans un petit nombre de cas. On doit par conséquent se borner à comparer l'évolution d'indices de prix du commerce extérieur. Quand il

s'agit d'étudier l'interdépendance des phénomènes inflationnistes à l'échelle internationale, cette méthode est du reste satisfaisante puisque ce sont les variations des prix qui intéressent et non leur montant en chiffres absolus.

- 7) On se propose en particulier de comparer l'évolution des prix français et italiens avec les prix de leurs principaux partenaires commerciaux. Les réponses portent d'abord sur les marchés d'exportation, puis sur les marchés intérieurs soumis à la concurrence des importations. La période considérée va dans les deux cas de 1951 à ce jour.

Marchés d'exportation

- 8) Aussi bien dans le cas de la France que dans celui de l'Italie on a enregistré à court terme des divergences dans l'évolution des prix à l'exportation entre le pays considéré et l'étranger, et ce dans les deux sens. Abstraction faite des fortes variations de prix enregistrées pendant et immédiatement après la guerre de Corée, les écarts annuels maxima par rapport aux pays concurrents de l'OCDE pour les prix des produits industriels exportés ont atteint 6,5 % pour la France et 8,4 % pour l'Italie. Des divergences aussi sensibles sont toutefois restées exceptionnelles; dans le cas de la France elles étaient du reste dues aux dévaluations de la fin des années cinquante. L'écart-type moyen par rapport au groupe des pays concurrents a été pour la France de 2,5 points et pour l'Italie de 4,2 points au cours de la période 1954-1969 et de 1,9 et 3,6 points respectivement au cours de la période 1969-1970. Pour ces deux pays par conséquent

les divergences annuelles ont été plus faibles au cours des années soixante qu'au cours des années cinquante.

- 9) Les divergences à court terme entre les prix à l'exportation du pays considéré et les prix étrangers ont été plus fortes pour l'Italie que pour la France et - comme le montre une comparaison avec les résultats de l'étude portant sur la République fédérale d'Allemagne - elles ont été plus fortes pour la France que pour la République fédérale. Pour cette dernière, l'écart annuel le plus élevé pour les exportations de produits industriels entre 1955 et 1966 a été légèrement supérieur à 4 % et correspond à l'année 1961 où le DM a été réévalué. Au cours de toutes les autres années de la période considérée l'écart a été inférieur à 2 % et même dans la plupart des cas à 1 %. Dans le cadre de l'analyse historique consacrée aux interactions entre l'évolution des prix, l'évolution conjoncturelle et l'évolution de la balance des paiements, nous examinerons les causes de l'ampleur des divergences à court terme par rapport à la République fédérale.

- 10) Les prix français et italiens à l'exportation se sont écartés tantôt vers le haut tantôt vers le bas du trend international. Dans le cas de la France ce sont les écarts vers le haut qui ont prédominé, dans le cas de l'Italie, les écarts vers le bas. Les exportateurs français ont souvent mieux tiré parti que leurs concurrents des conditions favorables résultant d'une expansion de la demande sur les marchés étrangers, tandis que les exportateurs italiens ont fréquemment baissé leurs prix pendant des périodes de haute conjoncture à l'étranger. La surévaluation du franc résultant de

l'évolution des prix des exportations françaises a toutefois disparu du fait des dévaluations de la fin des années cinquante et de la fin des années soixante. Le prix des exportations italiennes a baissé à long terme au cours des deux dernières décennies, non seulement en chiffres absolus, mais également par rapport aux exportations des pays concurrents. Il serait toutefois prématuré de déduire de cette divergence qu'il n'y a pas eu d'interdépendance internationale des prix. En effet, une analyse plus approfondie montre qu'au cours des années cinquante la hausse des prix des exportations italiennes n'a pas été inférieure à celle des exportations des pays concurrents, si l'on corrige l'indice des prix à l'exportation des effets structurels provenant du fait que l'économie italienne a totalement transformé l'éventail de ses exportations avant 1960. On constate par conséquent pendant toute la période pour la France et durant les années cinquante pour l'Italie une interdépendance des prix à long terme tout aussi étroite que pour la République fédérale où, au cours de la période considérée (1955 à 1967), les prix à l'exportation ont augmenté sensiblement dans les mêmes proportions que dans les pays concurrents.

- 11) Les phénomènes structurels n'expliquent toutefois qu'une faible part des divergences enregistrées dans le cas de l'Italie au cours des années soixante. La baisse relative des prix à l'exportation pendant la dernière décennie devrait être davantage imputable au fait que ce pays s'est efforcé, en modifiant l'éventail de ses exportations, de s'engager dans la voie d'une industrialisation orientée vers l'exportation. Pour s'implanter sur les

marchés étrangers, les exportateurs - surtout en 1961/62 et en 1965/66 - ont pratiqué des prix inférieurs à ceux de leurs concurrents et concentré leur offre essentiellement sur les catégories de prix les plus basses. Cette stratégie a permis à l'Italie de réaliser entre 1959 et 1971 un accroissement de ses ventes sur le marché mondial des produits industriels supérieur à celui de l'Allemagne.

Marchés d'importation

- 12) Sur les marchés nationaux qui sont soumis à la concurrence des importations on a enregistré dans les deux pays des divergences dans l'évolution des prix à court terme entre les produits nationaux et les produits étrangers analogue à celle enregistrée sur les marchés d'exportation. Entre les variations annuelles des prix à la production et celles des prix à l'importation pour le secteur des produits de substitution aux importations, l'écart-type moyen a été de 2,8 points pour la France, de 3,8 points pour l'Italie au cours de la période 1954/69 et de 2,6 et 2,7 points respectivement au cours de la période 1960/69. Les divergences à court terme ont donc diminué dans ce cas également. En ce qui concerne la République fédérale on a enregistré sur les marchés d'importation à la fin des années 50 et après la réévaluation de 1961 des divergences tout à fait comparables à celles qui avaient caractérisé l'Italie et la France au cours des années 50, tandis que de 1963 à 1966 on n'a plus enregistré sur les marchés d'importation allemands que des écarts inférieurs à 2 points. Les divergences à court

terme sur les marchés d'importation de la France et de l'Italie font également l'objet d'une étude plus approfondie dans le cadre de l'analyse historique.

13) A long terme, aussi bien en France qu'en Italie, les prix des importations ont baissé par rapport aux prix à la production des produits internes de substitution correspondants, à savoir de 1,4 % par an en France et de 1,1 % par an en Italie de 1950 à 1970; dans les deux pays l'écart a été légèrement plus faible au cours des années 60 qu'au cours des années 50. En réalité, les divergences entre l'évolution des prix à l'importation et celle des prix à la production ont été encore plus marquées en Italie que ne l'indique la comparaison des variations d'indices, étant donné que les droits de douane à l'importation, qui ont été abaissés à plusieurs reprises ou totalement supprimés n'interviennent pas dans l'indice des prix. Les prix des produits importés ont donc baissé à long terme par rapport à ceux des produits nationaux, phénomène que l'on a pu observer également dans la République fédérale jusqu'en 1963. Ces divergences à long terme sur les marchés d'importation semblent être en contradiction avec la thèse de l'interdépendance internationale des prix et appellent par conséquent une explication particulière.

14) La divergence dans le cas de la République fédérale était due principalement à la sous-évaluation du DM qui s'était développée au cours des années 1950. Toutefois, comme les concurrents étrangers de la France et de l'Italie dont les monnaies n'étaient pas sous-évaluées ont eux aussi considérablement baissé leurs prix à plusieurs reprises, les écarts enregistrés semblent imputables d'une façon très générale à une stratégie de conquête des marchés qui a permis aux différents pays de pénétrer sur les marchés de leurs concurrents.

Pour que, sur un marché, des produits étrangers supplantent des produits nationaux, il faut d'abord qu'ils aient "pénétré" sur le nouveau marché, et cette pénétration est souvent la conséquence d'une politique de prix inférieurs. Jusqu'à ce qu'un vaste assortiment des produits étrangers ait trouvé place sur le marché national, les exportateurs étrangers continuent à pratiquer cette politique de prix inférieurs, qui explique les divergences constatées. Lorsque la phase de pénétration est achevée, l'interdépendance internationale des prix commence à jouer. Pendant la phase de pénétration elle-même, la thèse de l'interdépendance internationale des prix doit être modifiée.

- 15) Les divergences constatées dans le cas de la France et de l'Italie peuvent cependant être dues également à des erreurs statistiques. C'est ainsi que l'évolution des prix pour le secteur des produits de substitution aux importations a du être calculée à l'aide de statistiques de produits, qui portent non seulement sur des entreprises industrielles, mais également sur des entreprises artisanales qui ne sont pas soumises à la concurrence internationale. L'absence de concurrence étrangère et l'importance du coût de la main-d'oeuvre dans ces entreprises entraînent souvent une hausse des coûts et des prix supérieure à la moyenne, qui se répercute dans l'indice des prix du secteur des produits de substitution aux importations. En outre, l'indice des prix de ce secteur est un indice de prix pour la valeur ajoutée de ce secteur, tandis que l'indice des prix d'importation porte sur les produits de ce secteur, qui englobent, outre la valeur ajoutée au stade de la trans-

formation, toute la consommation intermédiaire et notamment les matières premières et les produits semi-finis dont les prix ont baissé par rapport aux prix des produits finis, de sorte qu'un indice de prix portant sur la valeur ajoutée doit, ne fût-ce que pour cette raison, augmenter plus rapidement qu'un indice de prix portant sur le produit global.

Evolution des prix, évolution de la conjoncture et balance des paiements

- 16) Parmi les causes des divergences à court terme entre les prix des produits nationaux et ceux des produits étrangers figurent surtout, outre des modifications brutales de parité, des décalages entre les phases des cycles conjoncturels. Il s'agit donc de déterminer si les divergences entre les prix nationaux et les prix internationaux sont allées de pair avec des divergences par rapport aux cycles conjoncturels internationaux. Du point de vue de la politique de stabilité il s'agit notamment de déterminer combien de temps il faut pour que les écarts qui s'étaient manifestés dans l'évolution des prix et celle de la conjoncture soient résorbés par les échanges de marchandises qu'ils avaient entraînés. Pour la République fédérale le mécanisme de régulation de la balance des paiements courants s'est révélé très efficace. Les écarts entre l'évolution des prix en Allemagne fédérale et l'évolution internationale des prix - quel que soit le sens de ces écarts - sont allés de pair avec des décalages correspondants dans les phases des cycles conjoncturels et avec des réactions compensatoires de la balance des paiements courants et n'ont pas subsisté plus d'un ou deux ans. A moyen terme, c'est-à-dire sur toute la durée d'un cycle conjoncturel, les écarts vers le haut et vers le bas se sont compensés.

- 17) Dans le cas de la France et de l'Italie on peut également constater une étroite corrélation entre le degré d'utilisation relative des capacités qui indique le décalage conjoncturel par rapport à l'étranger et la réaction de la balance commerciale. Lorsque le degré d'utilisation des capacités

augmenté par rapport à l'étranger, la balance commerciale devient déficitaire, lorsque le degré d'utilisation des capacités diminue, la balance commerciale devient excédentaire. Les divergences dans l'évolution des prix intérieurs par rapport aux prix internationaux sont toutefois moins synchronisées avec les décalages entre les phases des cycles conjoncturels que dans le cas de la République fédérale. On observe en effet dans les deux pays aussi bien des phases où les prix du commerce extérieur diminuent alors qu'on enregistre un accroissement relatif de la tension conjoncturelle que des phases où ils augmentent. L'interdépendance internationale des prix, dans la mesure où elle a existé en France et en Italie, semble donc dans une certaine mesure ne pas avoir été liée à la conjoncture et à la balance des paiements. Afin de préciser comment les exportateurs de ces deux pays ont réagi dans leur politique des prix, on a procédé à une étude des cycles où ont été examinés les processus d'adaptation à court terme sur les marchés internationaux.

- 18) Il ne nous est pas possible dans le présent exposé récapitulatif de passer en revue tous les processus d'adaptation à court terme qu'ont traversés l'économie française et l'économie italienne depuis la guerre. Nous n'étudierons pour chacun de ces deux pays que l'évolution enregistrée depuis le boom conjoncturel qu'a connu l'Europe continentale en 1969, et ce par rapport à une phase antérieure caractérisée par une situation comparable du commerce extérieur; ce sera, pour la France, la phase qui a suivi

immédiatement la dévaluation du franc de 1958, laquelle a entraîné une sous-évaluation comparable à celle qui s'est produite après 1969 et, pour l'Italie, la phase de 1963/64, qui est comparable à l'évolution récente dans la mesure où l'économie italienne a connu à ce moment-là aussi une explosion des coûts salariaux qui a entraîné une hausse très sensible des prix à l'exportation et à la production.

France

- 19) Après les troubles de mai 1968 et l'échec des efforts tentés en novembre 1968 pour obtenir sur le plan international un réaligement des parités monétaires, le gouvernement français, en août 1969, a dévalué le franc de 11,1 %. Il entendait ainsi surmonter la crise latente de la balance des paiements qui se manifestait par une tendance de la balance commerciale à être déficitaire et par une fuite des capitaux que l'on avait essayé d'arrêter en instituant un contrôle des échanges. Effectivement, immédiatement après la dévaluation, on a enregistré une nette tendance de la balance commerciale à redevenir excédentaire, les importations ayant diminué jusqu'à la fin de 1969, tandis que les exportations progressaient rapidement.

20) La dévaluation elle-même n'a toutefois fait baisser le prix de produits français que temporairement. Les prix en francs dépassaient déjà de 9 % au quatrième trimestre de 1969 et de 11 % au premier trimestre de 1970 leur niveau du second trimestre de 1969. Ainsi, pour le printemps de 1970, au plus tard, les exportations françaises, exprimées en dollars, étaient redevenues aussi chères qu'avant la dévaluation. La dévaluation a par conséquent sensiblement amélioré les profits des entreprises orientées vers l'exportation. Les exportateurs ont tiré un avantage concurrentiel notable sur les marchés étrangers du fait que les prix à l'exportation des pays concurrents ont augmenté très fortement et que le DM a été réévalué en novembre 1969. Tandis que les prix des produits industriels français à l'exportation n'étaient en 1970 que de 3,7 % supérieurs à ceux de 1968, dans les pays concurrents les prix s'étaient élevés de 10,4 % au cours de la même période. Sur les marchés d'importation la position concurrentielle de la France ne s'est toutefois pas améliorée de 1968 à 1970. En 1970, le niveau des prix des importations était de 16,8 % plus élevé qu'en 1968 et celui des produits de substitution aux importations de 16,7 % plus élevé.

21) Les divergences de prix entre la France et ses concurrents sur les marchés d'exportation se sont encore accrues en 1971. Certes, le taux d'inflation en France en 1971 mesuré sur la base de l'indice des prix à la consommation, qui a été légèrement supérieur à 5 %, n'a pas été plus élevé que le taux moyen de tous les grands pays industrialisés, mais l'augmentation des coûts salariaux par unité produite, qui s'est élevée à 6 % environ, a été inférieure à celle enregistrée dans les autres pays de la CEE, en Grande-Bretagne et au Japon. Les valeurs moyennes des exportations françaises n'ont été au premier semestre de 1971 que de 1,7 % supérieures au niveau correspondant de l'année

précédente. Les exportations ont donc moins augmenté en France que dans l'ensemble des principaux pays industrialisés du monde occidental, à l'exception de la République fédérale, où la réévaluation de 1969 a continué à faire sentir des effets. Pendant un certain temps la flottaison des monnaies des principaux partenaires commerciaux de la France a entraîné une nouvelle dévaluation de fait du franc qui - par rapport à l'ensemble des pays-partenaires - atteignait à la mi-décembre 4 % environ, mais qui a été considérablement atténuée par la fixation de nouvelles parités à la fin de 1971. Le potentiel d'inflation inhérent au commerce extérieur n'a cependant pas été éliminé jusqu'ici par un processus d'adaptation à caractère inflationniste. Si la situation est restée relativement calme sur le front des prix en France, cela pourrait tenir aussi au fait qu'en septembre 1971 le gouvernement a conclu avec les entrepreneurs un accord valable jusqu'au printemps de 1972, qui visait à limiter la hausse des prix industriels. Le nouvel accord, qui est entré en vigueur au mois d'avril, offre aux entrepreneurs plus de possibilités d'augmenter leurs prix que l'ancien.

- 22) La sous-évaluation du franc qui s'est manifestée jusqu'au début de 1972, au moins sur le plan des exportations, est comparable, par son ampleur en tout cas, à la sous-évaluation qui a suivi immédiatement la dévaluation de 1958. Le fléchissement de la conjoncture qui avait commencé cette année-là et avait atteint son point le plus bas en 1959, a été suivi immédiatement d'une nouvelle reprise. L'évolution des prix du commerce extérieur pendant cette période d'expansion a été marquée par une réaction très rapide:
- Après avoir baissé plus que dans les pays concurrents, du fait de la dévaluation, en 1958 et en 1959, les prix à l'exportation en France

ont augmenté dès 1960, en particulier dans le secteur des produits industriels où la hausse a été nettement plus marquée que dans les pays concurrents, bien que la vague d'augmentation des coûts ne se soit pas encore fait sentir en France.

- Les exportateurs français du secteur des produits de substitution aux importations ont aussi rapidement mis à profit les marges de hausse des prix que leur laissait la dévaluation, mais pas dans une mesure telle que l'avantage concurrentiel qui leur avait été conféré par la dévaluation ait été entièrement résorbé dès 1960. En 1961 et 1962, années de fléchissement de la conjoncture à l'étranger, l'économie française s'est de nouveau trouvée exposée à une concurrence étrangère accrue dans le domaine des prix; elle n'a cependant pas réagi par des baisses de prix, de sorte que sa position concurrentielle a continué à se détériorer.

23) Les dévaluations, jointes au fait que la reprise de la demande a commencé dans les pays partenaires plus tôt qu'en France, ont entraîné en 1960 un essor conjoncturel dont les exportations ont constitué le moteur; les exportateurs français ont rapidement profité de la marge de hausse des prix qui leur était ainsi offerte et la balance des paiements courants est devenue excédentaire. Du fait de l'utilisation croissante des capacités, la tendance à l'amélioration de la balance des paiements courants en France a recommencé à faiblir. Les conjonctures française et internationale ont atteint le point le plus bas du cycle à peu près simultanément, vers la fin de 1962 et le début de 1963. La phase de ralentissement, qui s'est étalée sur 1962 et 1963, s'est accompagnée non seulement d'une baisse du prix des importations, mais aussi d'une remarquable stabilisation des prix à l'exportation, et cela aussi bien en France que dans les pays partenaires. L'interdépendance internationale des

prix semble avoir été très étroite au cours de cette phase. La balance commerciale est devenue très nettement déficitaire en 1962 et 1963, bien que quelques années auparavant le franc ait été fortement dévalué. De toute évidence, l'avantage concurrentiel conféré par la dévaluation était, à la fin du cycle conjoncturel allant de 1959 à 1963, "résorbé" dans une mesure telle qu'une tendance à la détérioration ne pouvait être évitée malgré un affaiblissement des facteurs internes d'expansion. Cette supposition est en tout cas corroborée par la comparaison de l'évolution à moyen terme des prix français avec celle des prix étrangers. De 1959 à 1963 les taux de progression annuelle ont été les suivants:

- pour les exportations françaises de produits industriels: 1,6 %,
- pour les prix à l'exportation des pays concurrents: 0,7 %,
- pour les prix français à la production dans des secteurs exposés à la concurrence des importations: 1,9 % et
- pour les prix à l'importation correspondants: 0 %.

24) L'observation du cycle de 1959 à 1963 montre

- que les exportateurs français ont augmenté leurs prix dès la phase de haute conjoncture de 1960 sans attendre la vague de hausse des coûts et
- que la sous-évaluation de 1958/59 résultant de la dévaluation avait été résorbée après un cycle.

25) Compte tenu de cette expérience doit-on s'attendre pour 1972 à ce que la marge existante d'augmentation des prix soit rapidement utilisée? Pour répondre à cette question, il faut d'abord examiner si les conditions intérieures de l'offre et les conditions extérieures de la demande sont comparables aujourd'hui à ce qu'elles étaient en 1960. En ce qui concerne

la situation conjoncturelle intérieure qui détermine les conditions d'offre à l'exportation, la France se trouve actuellement dans une phase de ralentissement avec accroissement du chômage. En 1958/59 la situation n'était certes pas très différente, mais l'année 1960 a été marquée par une reprise stimulée par les exportations. Cet accroissement des exportations qui freine les tendances à la récession à l'intérieur du pays, mais qui pourrait aussi accélérer la hausse des coûts et des prix, pourrait être favorisée par la situation actuelle du secteur des exportations en France. Certes, la situation de la demande extérieure n'est pas comparable à ce qu'elle était en 1960, année d'expansion en Europe occidentale. La reprise de la conjoncture qui se manifeste actuellement en Europe continentale est encore hésitante et la reprise qui s'amorce aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne ne devrait guère entraîner de changements, en raison de la part relativement faible que prennent ces pays aux exportations françaises. La situation conjoncturelle, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur, semble donc indiquer que la sous-évaluation actuelle du franc ne déclenche pas pour le moment de processus d'adaptation par l'inflation. Il n'est pas possible actuellement de dire combien de temps cette situation instable se maintiendra. L'expérience de cycles antérieurs montre que les entreprises françaises n'hésiteront pas à augmenter leurs prix si la demande étrangère s'intensifie; cela peut se produire dès le second semestre si une nouvelle reprise intervient dans la République fédérale et dans d'autres pays de l'Europe continentale et si l'expansion s'intensifie aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne. Les syndicats réussiront alors sans grande résistance de la part des entreprises à faire valoir leurs "droits au rattrapage". Il y a donc de bonnes raisons de penser que le niveau des prix au cours des une ou deux prochaines années augmentera beaucoup plus sensiblement en France que dans la plupart des pays partenaires.

Italie

26) La situation du commerce extérieur en Italie est caractérisée depuis 1970 par une surévaluation latente de la lire qui ne s'est toutefois pas encore répercutée sur les prix. L'origine de cette situation remonte à 1967. L'Italie n'a pratiquement pas été touchée par le fléchissement de la conjoncture qu'ont connu alors la plupart des pays d'Europe. Le degré élevé d'utilisation des capacités industrielles qu'avait atteint l'Italie à la fin de 1966 a pu être maintenu jusqu'au milieu de 1968; il a ensuite continué à augmenter au fur et à mesure de la reprise de la conjoncture à l'étranger. Dès l'année suivante, cependant, l'Italie n'a plus réussi à suivre le rythme d'expansion des autres pays de l'Europe continentale. Le degré d'utilisation des capacités a beaucoup baissé en 1969 et - après une courte interruption - il a continué à baisser en 1970, du fait surtout de grèves généralisées, touchant parfois plus de la moitié des personnes occupées. La politique fiscale est restée pendant ce temps orientée vers l'expansion; la politique monétaire s'est concentrée sur la balance des paiements en essayant de limiter la fuite des capitaux par un renchérissement du crédit.

- 27) Les grèves qui se sont poursuivies dans certains secteurs en 1970 et 1971 ont abouti à des augmentations de salaires de l'ordre de 15 % à 20 %, qui n'ont guère été assorties de gains de productivité, étant donné que le degré d'utilisation des capacités a baissé, et qu'il n'y a guère eu de licenciements. Les coûts salariaux unitaires dans l'industrie de transformation ont augmenté de 14 % en 1970 et de 18 % en 1971. L'explosion des coûts n'a pas entraîné de hausses correspondantes des prix, de sorte que les marges bénéficiaires se sont rétrécies. Le taux d'augmentation des prix à la consommation a été en 1970 et en 1971 de 5 % inférieur, chaque année, au taux moyen des principaux pays industrialisés. La hausse des prix à l'exportation n'a pas été plus marquée non plus en 1970 et en 1971 que dans les pays concurrents. L'explosion des coûts n'a donc pratiquement pas eu de répercussions négatives sur la balance commerciale. Si celle-ci a été déficitaire à la suite des perturbations de la production dues aux grèves de la fin de 1969, elle est redevenue excédentaire en 1971 sous l'effet de la récession.
- 28.) Une comparaison entre l'évolution récente et celle d'après 1962 donnent quelques indications sur ce que sera l'évolution des prix et de la balance des paiements en Italie au cours des prochaines années. Après 1962, tout comme en 1969, les coûts salariaux par unité produite avaient considérablement augmenté du fait de la haute conjoncture. Les prix des exportations avaient monté en 1963 dans des proportions que l'on n'avait pas enregistrées depuis le boom de la guerre de Corée. La hausse des prix à l'exportation en 1963 et 1964 était d'un ordre de grandeur comparable à celle enregistrée en 1970 et 1971. Cependant, elle avait alors considérablement dépassé la hausse des prix à l'exportation des pays concurrents, tandis qu'en 1970 et 1971 elle est restée inférieure à celle des autres pays. L'évolution des

prix sur les marchés d'importation a également été différente. En 1963 et 1964 la hausse des prix à la production avait été supérieure à celle des prix à l'importation; en 1970 et en 1971, par contre, les prix à la production ont certes considérablement augmenté, mais moins que les prix à l'importation. Contrairement à ce qui s'était passé en 1963/64, la surévaluation de la lire qu'avait entraînée la vague d'augmentation des coûts n'a pas encore fait sentir ses effets sur les marchés du commerce extérieur en 1970/71. Contrairement aussi à ce qui s'était passée en 1963/64, on n'a pas enregistré en 1970/71 de déficit notable de la balance commerciale.

- 29) La vague d'augmentation des coûts et des prix de 1963/64 a été brisée par la récession de 1964. Au cours de la période d'essor qui a suivi, les coûts salariaux par unité produite ont diminué. Les exportateurs italiens sur les marchés internationaux ont pu de nouveau améliorer leurs position concurrentielle en pratiquant une politique prudente en matière de prix. La crise de la balance des paiements a été surmontée.
- 30) Y a t-il des raisons de penser que l'évolution des prix et des coûts en Italie après la récession de 1971 ressemblera à celle qui a suivi la récession de 1964? Tout dépend de la question de savoir
- s'il se produira bientôt un nouvel essor,
 - dans quelle mesure il existe des marges d'augmentation des prix du commerce extérieur et
 - quelle politique des salaires les syndicats pratiqueront dans une nouvelle phase d'expansion conjoncturelle.

31) Une reprise de l'économie italienne s'amorce depuis la fin de 1971.

Elle ne devrait cependant pas s'intensifier aussi rapidement que celle qui a commencé vers le milieu de 1965. Cela tient au fait que la propension à investir des entrepreneurs semble fortement affectée surtout par les grèves et la compression des marges bénéficiaires. Il faudra donc des mesures d'encouragement plus puissantes pour faire entrer un grand nombre d'entreprises dans la voie de l'expansion. En 1965 la politique conjoncturelle était placée devant le même problème, mais elle était fortement soutenue par la haute conjoncture des pays partenaires dont la demande d'exportations a favorisé la reprise, en se substituant une demande intérieure défaillante, ce qui a finalement permis la relance des investissements. Certes, ces facteurs d'expansion sont également perceptibles pour 1972, mais pas avec la même intensité qu'en 1965.

32) L'économie italienne dispose assurément en 1972 de marges d'augmentation des prix du commerce extérieur plus importantes qu'en 1965. A cette époque il fallait corriger par la politique des prix une surévaluation manifeste de la lire; actuellement, la lire n'est pas surévaluée, au moins en ce qui concerne les prix des produits du commerce extérieur. Récemment, les marges possibles pour l'augmentation des prix ont plutôt augmenté qu'elles n'ont diminué, puisqu'à la fin de 1971 la modification des parités a entraîné pour la lire une dévaluation de facto de 1 % à 2 % par rapport à la monnaie des principaux partenaires commerciaux de l'Italie. Dans l'ensemble, les prix pratiqués par l'économie italienne dans ses échanges avec l'extérieur n'ont certainement pas atteint la limite supérieure de la marge de manoeuvre que permet l'interdépendance internationale des prix sans risques pour la balance des paiements.

33. Il n'est cependant pas exclu que la poussée intérieure des coûts persiste et que l'économie italienne atteigne cette limite supérieure. En effet, contrairement à ce qui s'est passé lors de la récession de 1964, la vague d'augmentation des coûts salariaux n'a pas été arrêtée cette fois par la récession. Les syndicats semblent être devenus plus agressifs. Une nouvelle reprise pourrait par conséquent les encourager à poursuivre la lutte pour la répartition qui dure depuis deux ans. Si la persistance de la poussée des salaires interdit aux entreprises de corriger leurs marges bénéficiaires par un accroissement de la productivité fondé sur l'utilisation des capacités, il est parfaitement possible que des hausses de prix très sensibles se produisent également sur les marchés internationaux. La reprise ne serait alors que de courte durée.
34. Lorsqu'on compare la situation actuelle du commerce extérieur en Italie avec celle de la France, on arrive aux conclusions suivantes: dans le cas de l'Italie, le fait de contenir la surévaluation de la lire présente, sur le plan des coûts, le danger d'une adaptation des prix; dans le cas de la France, la sous-évaluation manifeste du franc risque d'entraîner une adaptation des prix et une adaptation subséquente des coûts. Dans le premier cas, c'est plus la pression intérieure des coûts et, dans le second cas, l'influence extérieure de la demande, qui risque d'entraîner, en 1972 et 1973, des hausses de prix supérieures à celles des pays concurrents. En Italie, toutefois, le risque de crise de la balance des paiements serait alors assez considérable.

Rapport entre les prix du commerce extérieur et les prix du commerce intérieur

35) Aussi longtemps qu'existent, dans une économie donnée, des possibilités alternatives d'utilisation des facteurs de production, il n'est guère concevable que les hausses de prix qui se produisent dans un secteur ne gagnent pas d'autres secteurs. Il faut donc également supposer qu'il existe entre le commerce extérieur et le commerce intérieur un rapport de prix dû au mécanisme d'ajustement des salaires d'une industrie à l'autre, aux effets de multiplicateur et d'accélérateur des investissements, aux aspects "coût" que présente une grande part des importations et enfin aux incidences qu'a la balance des paiements sur la liquidité. C'est en comparant l'évolution des prix du commerce extérieur et celle des prix intérieurs que l'on pourra déterminer réellement dans quelle mesure ces effets de transmission se manifestent. La comparaison n'est toutefois pas aisée car l'expérience montre que l'évolution du niveau des prix dans le processus de croissance économique n'est pas le même dans tous les secteurs. Cette disparité tient non seulement à des conditions de concurrence et de transmission différentes, mais surtout à une évolution différente des coûts. Ces divergences de coûts sont imputables à une évolution différente de la productivité du travail et des coûts financiers, étant donné que dans les économies développées les salaires augmentent assez uniformément dans les divers secteurs. Les disparités dans le niveau des coûts sont généralement observées à plus long terme et sont plus persistantes. On sait par expérience que dans le processus de la croissance économique les services, dans la production desquels on ne peut réaliser que de faibles gains de productivité, deviennent de plus en plus onéreux, non seulement en chiffres absolus, mais aussi par rapport aux produits industriels.

Dans le secteur industriel, en effet, les augmentations de salaires peuvent généralement être compensées par des gains de productivité supérieurs à la moyenne, sinon en totalité, du moins plus que dans d'autres secteurs. Ces divergences de coûts imputables à la productivité peuvent également exister entre l'extérieur et l'économie interne. Il faut en tenir compte avant de procéder à une comparaison des prix entre ces deux zones.

36) Pour déterminer les divergences de coûts, imputables à la productivité, entre l'extérieur et l'économie interne, on a mesuré la productivité dans le secteur des exportations, dans le secteur des produits de substitution aux importations et dans l'ensemble de l'économie. Si pour la France il a été possible de calculer la productivité sur la base de quatre concepts, dans le cas de l'Italie on n'a pu appliquer que le concept de la productivité simple du travail. Les résultats pour ces deux pays ne sont donc comparables que jusqu'à un certain point. Outre les calculs effectués sur la base des statistiques nationales, on a procédé également à des calculs sur la base de statistiques internationales pour la France, l'Italie et la République fédérale. Ceux-ci permettent une meilleure comparaison sur le plan international des ciseaux de productivité intérieure, étant donné que la classification statistique est uniforme et que l'on a délimité pour les trois pays un secteur du commerce extérieur ayant la même composition par branches. Cette comparaison n'a toutefois pu être effectuée que sur la base de la productivité simple du travail.

37) Les principaux résultats de cette étude sont les suivants:

- en France l'accroissement de la productivité dans les secteurs du commerce extérieur n'a dépassé que d' $\frac{1}{2}$ point par an environ de gain de productivité enregistré dans l'ensemble de l'économie. Tous les concepts de mesure utilisés donnent ce résultat. Les écarts de productivité ont donc été plus faibles que dans l'économie ouest-allemande où les secteurs orientés vers le commerce extérieur ont réalisé des gains de productivité de $1\frac{1}{2}$ à 2 points supérieurs à ceux réalisés dans l'ensemble de l'économie.
- En Italie, pays pour lequel la productivité n'a pu être mesurée que sur la base de la productivité du travail, l'écart a été plus grand qu'en France; il a été de l'ordre de 2 points au cours des années 50 et de l'ordre d'un point au cours des années 60.
- Les résultats obtenus pour la France, l'Italie et la République fédérale sur la base de statistiques nationales sont pleinement conformes, pour ce qui est du sens et de l'ordre de grandeurs, par les calculs effectués sur la base de statistiques internationales. Là encore on constate que les écarts de productivité ont été plus grands dans le cas de la République fédérale que dans celui de l'Italie et plus grands dans le cas de l'Italie que dans celui de la France.
- Aussi bien en France qu'en Italie les secteurs du commerce extérieur n'ont pu augmenter le degré d'utilisation des facteurs dans les mêmes proportions que les autres secteurs. C'est ce qui ressort d'une comparaison de l'évolution relative de la productivité avec l'évolution relative des prix. Etant donné que les augmentations de salaires ne se sont guère écartées dans les deux pays de la moyenne de l'ensemble de l'économie, le rétrécissement des marges bénéficiaires a été plus marqué à long terme dans les secteurs du commerce extérieur que dans les

secteurs internes. La France fait exception à cette règle depuis 1970. Bien que les secteurs du commerce extérieur n'aient pu répercuter la hausse des coûts dans la même mesure que les secteurs du commerce intérieur, les divergences à long terme, en France et en Italie, entre les prix du commerce extérieur et ceux du commerce intérieur diminuent lorsqu'on tient compte des divergences dans l'évolution de la productivité.

38. La conclusion générale que l'on peut tirer des études concernant la France et l'Italie est que l'interdépendance internationale des prix a certes été moins étroite pour ces pays que pour la République fédérale, mais que l'évolution des prix du commerce extérieur et du niveau général des prix y a été également déterminante. A long terme, l'évolution des prix nationaux et des prix étrangers a suivi dans l'ensemble un cours parallèle, abstraction faite des divergences qui ont caractérisé les phases d'intégration. Les écarts à court terme entre les prix nationaux et les prix étrangers sont allés de pair, le plus souvent, avec des divergences correspondantes dans l'évolution conjoncturelle et ont entraîné, avec celles-ci, des effets de compensation dans le mécanisme de la balance des paiements. En raison de divergences dans l'évolution des coûts et de différences dans les conditions de concurrence entre les secteurs du commerce extérieur et les secteurs internes le niveau des prix du commerce extérieur a monté, à long terme, plus lentement que le niveau général des prix. Ces divergences internes de coûts et de prix ont été moins marquées en France qu'en Italie et moins marquées en Italie que dans la République fédérale.